TEC439 - Agrément du sujet du mémoire de licence CCA

Mis à jour le 31-01-2024

Code : TEC439

Unité d'enseignement de type cours

7 crédits

Responsabilité nationale :
EPN10 - Comptabilité Contrôle Audit (CCA) / 1

Contact national :

EPN10 - CCA - Intec

292 rue saint martin
75003 Paris
01 40 27 25 38
Service accueil-orientation
intec_accueil@lecnam.net

Présentation

Prérequis

Sont autorisés à s'inscrire les candidats titulaires d'un niveau bac+2 en comptabilité: L2 économie-gestion, DUT GEA, BTS CG. Le Score IAE-Message est demandé.

La sélection des candidats est réalisée sur dossier de candidature à constituer en ligne depuis notre site internet : intec.cnam.fr (avec CV, lettre de motivation) et entretien.

Les dossiers peuvent être déposés à partir du mois de février pour la rentrée en septembre.

Objectifs pédagogiques

UE constitutive de l'année L3 de la licence générale en droit-économie-gestion, mention gestion, parcours comptabilité-contrôle-audit (CCA), formation dispensée par la voie de l'apprentissage ou en distanciel avec cours en ligne interactifs.

En dernière année de licence, le stage doit permettre à l'élève de découvrir et de comprendre, par l'observation et sa participation active, les pratiques et le fonctionnement de l'organisme d'accueil. Les objectifs des UE 439 en semestre 1 et 449 en semestre 2 sont les suivants : à court terme, rédiger un mémoire de stage et réussir sa soutenance en sachant exposer son sujet et répondre aux questions du jury ; à moyen et long terme : acquérir les techniques et les méthodes de travail intellectuel utiles pour la suite des études et de la vie professionnelle.

En d'autres termes, ces UE reposent à la fois sur :

- l'acquisition de méthodes de communication professionnelle écrite ou orale ;
- la mise en pratique de ces méthodes au travers d'un stage ou d'une activité professionnelle ;
- la prise de connaissance de la réalité des relations professionnelles dans les domaines étudiés au sein des unités composant la Licence 3 CCA ;
- la rédaction d'un rapport lié à ce stage ou à cette activité professionnelle ;
- la soutenance de ce rapport.

Compétences

- Identifier les besoins d'informations. Répertorier les principales sources documentaires. Évaluer la qualité d'une source documentaire. Utiliser un outil de recherche d'informations.

- Utiliser et rédiger les écrits professionnels en fonction du contexte.

- Argumenter à l'oral. Réaliser une présentation en utilisant un support numérique. Adapter sa communication à son auditoire. Gérer son temps de parole.

Programme

Contenu

1. Le stage

Le stage (ou l'activité professionnelle servant de référence) doit être accompli dans un cabinet d'expertise comptable ou dans les services comptables et financiers d'une entreprise, d'une collectivité publique ou d'une association. La durée du stage est d'au moins **8 semaines**. Le stage a pour but :

- de permettre à l'élève de prendre contact avec le monde professionnel ;
- d'observer le fonctionnement d'une organisation et de le rapprocher des connaissances acquises au travers des programmes des différentes unités d'enseignement et actualisées notamment par le biais d'une veille informationnelle.

2. Le mémoire

À l’issue du stage, l’étudiant doit produire un document de mémoire de stage comprenant les éléments suivants :

- l’attestation de l’employeur datée, signée, tamponnée certifiant la période et le lieu de stage (ou d’activité professionnelle) servant de référence au mémoire ainsi que la nature des missions confiées ;
- **une partie de 4 pages au maximum** présentant l’organisation dans laquelle s’est effectué le stage (ou l’activité professionnelle) et les missions qu’a réalisées l’étudiant.
- **une partie structurée** qui fera l’objet de la soutenance, de **20 pages au maximum (hors annexes et bibliographie)** développant un sujet directement en rapport avec les observations ou les travaux effectués par le stagiaire et lui permettant de faire preuve de réflexion et d’analyse critique.

Modalités de validation

- Examen final

Description des modalités de validation

Examen semestriel.

Coefficient 1

En semestre 1 de la Licence 3 CCA, l'élève remplit et dépose une notice d’agrément du sujet du mémoire de stage, présentant notamment le sujet du mémoire, la problématique, un plan détaillé du sujet d’étude et une bibliographie. Cette notice est corrigée, notée et permet de valider l’UE 439. La notice d’agrément est notée de 0 à 20/20, sans note éliminatoire.

L'agrément du sujet de mémoire constitue une étape préalable importante visant à guider l’élève en amont de son travail de rédaction.